



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72095>

Département(s) de publication : **09**

Annonce n° **24-72095**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25090187300019

Ville : SAINT PAUL DE JARRAT

Code postal : 09000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 09

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1487209>

Identifiant interne de la consultation : 24T-RES TOUR

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Questions à poser via la plateforme Aws Achats

Numéro de téléphone du contact : +33 561040900

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - En application de l'article R.2143-4 du Code de la commande publique l'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) rédigé en français - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat

n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Certification Catec

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 20/08/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation des réservoirs de CHARMETTE (LA TOUR DU CRIEU - 09100) et du VERNET (LE VERNET 09700)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232154

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'objet du présent marché consiste à réhabiliter et mettre en sécurité les réservoirs d'eau potable sur tour, de Charmette sur la commune de La Tour du Crieu (09100) et du Vernet sur la commune du Vernet d'Ariège (09700). Le marché fait l'objet d'une décomposition en deux phases : - Phase 1 : Réhabilitation du château d'eau de Charmette - LA TOUR DU CRIEU, - Phase 2 : Réhabilitation du château d'eau du LE VERNET D'ARIEGE. Une période de préparation de 9 semaines est à prévoir pour la phase 1 ainsi que pour la phase 2. Le délai d'exécution est de 21 semaines pour la phase 1 et de 20 semaines pour la phase 2 (la période de préparation est comprise dans le délai d'exécution). La date prévisionnelle de début des prestations est le 01/10/24

Lieu principal d'exécution du marché : Réservoir d'eau potable de Charmette - rue du château d'eau - 09100 LA TOUR DU CRIEU et Réservoir d'eau potable du Vernet D 820 - 09700 LE VERNET D'ARIEGE 09000 - ARIEGE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Afin de ne pas perturber la continuité de service, une seule visite avec l'ensemble des soumissionnaires sera organisée par le Smdea le mercredi 24 juillet 2024 à 9h00. Les ouvrages seront vides et accessibles. Concernant l'organisation de la visite, cf. art. 6.3 du Règlement de Consultation

Autres informations complémentaires : - L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. - Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. - Une avance est prévue ainsi qu'une retenue de garantie de 5 %. - Les variantes sont

admises dans un objectif d'optimisation de l'installation, du renforcement de la sécurité de l'installation, de simplification de l'exploitation ou de réduction des coûts d'investissement et de fonctionnement (cf. règlement de la consultation) - Visite obligatoire : l'offre d'un candidat qui n'a pas effectué la visite obligatoire sera déclarée irrégulière. - Négociations : Après examen des offres, l'entité adjudicatrice engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/06/2024